



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lutte contre le racisme

Question écrite n° 59663

Texte de la question

M Bernard Lefranc renouvelle à M le secrétaire d'Etat à l'intégration sa précédente question écrite no 56693 du 20 avril 1992 à laquelle il a partiellement répondu au JO du 1er juin 1992. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si après les conclusions du rapport annuel de la commission nationale consultative des droits de l'homme une action d'information civique spécifique, par le biais de spots radiophoniques et télévisés, sera réalisée par le secrétariat d'Etat, dans le cadre de la lutte contre les tensions racistes et la défense des valeurs républicaines.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secrétaire d'Etat chargé de l'intégration n'envisage pas de lancer en 1992 une campagne de spots radiophoniques et télévisés. Il a engagé, en 1992, une série d'initiatives dans l'esprit des propositions formulées par la commission nationale consultative de droits de l'homme en 1991, visant à développer des mesures de prévention d'éducation et d'offensive civique. De nombreuses actions de fond ont été engagées avec l'éducation nationale pour renforcer l'information civique, la lutte contre le racisme et la promotion des valeurs républicaines, à travers la signature d'une charte de l'accompagnement scolaire, l'opération école ouverte initiée en 1991 et élargie en 1992, ainsi qu'un projet pédagogique sur la mémoire des migrations. Plus généralement, le secrétariat d'Etat soutient activement de nombreuses initiatives visant à appréhender les phénomènes migratoires comme une composante de la mémoire collective française et leur imbrication étroite avec l'histoire et les valeurs humanistes de notre pays. Ce travail de fond se conjugue avec un soutien actif aux associations engagées dans la lutte contre le racisme et la promotion de la citoyenneté.

Données clés

Auteur : [M. Lefranc Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59663

Rubrique : Racisme

Ministère interrogé : intégration

Ministère attributaire : intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2997